

FICHE D'INFORMATION 2015
DEMANDE DE BOURSE DE FORMATION RRISIQ
MAÎTRISE – DOCTORAT – POST DOCTORAT
Date limite : 10 avril 2015, 16 :00



Conformément à ses objectifs qui visent à recruter et à former des chercheuses dans le domaine des interventions en sciences infirmières, le Réseau de recherche en interventions en sciences infirmières du Québec (RRISIQ) et ses universités partenaires offriront des bourses de formation pour l'année académique 2015-2016.

Après l'évaluation de la lettre d'intention et une réponse positive communiquée à la candidate, la demande finale peut être faite. Cette demande doit comprendre tous les éléments mentionnés à la fin de ce document.

Types de financement	Montant <u>maximum</u> alloué (selon disponibilité)	Durée de la bourse (renouvelable une fois seulement sur demande*)
Bourse de formation au postdoctorat	50 000\$ /an	1 an
Bourse de formation au doctorat	40 000\$ /an	1 an
Bourse de formation à la maîtrise	15 000\$ /an	1 an

- Les montants alloués sont conditionnels au budget disponible dans l'université d'attache.
- Tous les candidats doivent aviser le RRISIQ de toute autre bourse déjà accordée ou à recevoir. Si vous êtes lauréat d'une bourse d'un autre organisme, le RRISIQ peut, seulement selon la disponibilité des budgets, vous octroyer une bourse jusqu'à concurrence de 60 000 \$ pour les doctorats et 40 000 \$ pour les maîtrises. Ce montant ne sera jamais supérieur au montant maximum alloué du programme et dépend de la disponibilité des budgets.
- Pour les détenteurs de licence de pratique infirmière provenant de l'extérieur du Québec, les montants des bourses sont de 7 500\$ (maîtrise), 20 000\$ (doctorat) et 25 000\$ (post doctorat).

** Il est nécessaire de déposer une demande LOI pour le renouvellement puis une nouvelle demande complète sur réception d'une réponse positive de votre LOI.*

Le RRISIQ remercie le Ministère de la Santé et des Services sociaux de sa contribution financière qui permet la poursuite de notre mandat.



1. Critères d'admissibilité

Critères administratifs

- Être inscrit à temps plein dans un programme de formation de 2^e cycle (avec recherche empirique), 3^e cycle ou postdoctoral en sciences infirmières dans une des universités partenaires du Réseau, soit :
 - Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal
 - École des sciences infirmières de l'Université McGill
 - École des sciences infirmières de l'Université de Sherbrooke
 - Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval
- Être inscrit à temps plein dans un programme de formation de 2^e cycle (avec recherche empirique) en sciences infirmières dans une des universités partenaires du Réseau, soit :
 - Université du Québec à Chicoutimi
 - Université du Québec à Trois-Rivières
 - Université du Québec en Outaouais
- Être dirigée par une chercheuse régulière du RRISIQ;
- L'étudiante et son directeur doivent appartenir à la même Faculté ou École.
- Détenir ou être en voie d'obtenir la licence de pratique infirmière du Québec (être membre en règle de l'OIIQ) sauf dans le cas des post doctorats;
- Ne pas avoir déjà reçu de bourse d'études RRISIQ dans le même programme d'études.
- Être de nationalité canadienne ou résident permanent;
- *Pour les étudiants au doctorat seulement* : Avoir, sur son Comité de thèse au moins un membre chercheur régulier ou associé du RRISIQ d'une autre université partenaire que celle où la candidate est inscrite;
- *Pour les étudiants au postdoctorat seulement* : Le stage postdoctoral doit se dérouler dans une autre université que le Ph.D.
- Faire la preuve, le cas échéant, qu'un congé d'études a été accordé par l'employeur.

N.B. : L'étudiante ne doit pas occuper de travail rémunéré dépassant 15 heures par semaine

Critère relatif au projet

L'intervention peut être **clinique** (résultats cliniques chez les patients, familles communautés), en **administration** des services (résultats sur un aspect organisationnel), en **formation infirmière** (résultats chez des infirmières ou étudiantes) ou en transfert de connaissance (intervention de transfert avec résultat patient, organisation ou formation). Pour plus d'informations concernant les domaines de recherche du RRISIQ : <http://rrisq.com/fr/qui-sommes-nous/propos-reseau/domaines-recherche-interventions>

Le RRISIQ remercie le Ministère de la Santé et des Services sociaux de sa contribution financière qui permet la poursuite de notre mandat.

2. Critères d'évaluation - Hiver 2015

L'évaluation de la demande de bourse soumise au RRISIQ est acheminée au Comité d'évaluation scientifique externe qui se base sur les critères suivants :



- **Excellence du dossier universitaire (6 points MSc - 5 points PhD/PD)**
 - moyenne cumulative à la maîtrise pour les candidats à la maîtrise, et moyenne cumulative au doctorat pour les candidats au doctorat et au post doctorat
 - bourses et prix obtenus au cours des 5 dernières années
- **Qualité et intérêt scientifiques du projet d'études (6 points)**
 - clarté de la problématique et des objectifs de l'étude
 - rigueur de la méthode
 - retombées escomptées
- **Aptitude et expérience à la recherche (4 points MSc- 5 points PhD/PD)**
 - recommandation du directeur de mémoire/thèse/stage postdoctoral (lettre d'appui)
 - communications orales/ affiches au cours des 5 dernières années en lien avec le présent projet
 - publications au cours des 5 dernières années en lien avec le présent projet
 - expérience et stage de formation en recherche
- **Qualité de l'encadrement (2 points)**
 - justification du milieu d'encadrement
 - pertinence de la direction d'études
- **Progression des études (2 points)**
 - Activités académiques
 - Plan de travail 2015-2016

NB : Le projet du candidat est original, unique et indépendant de celui du superviseur ou d'un projet de plus grande envergure dans lequel il s'inscrit ou auquel il se greffe.

Le RRISIQ remercie le Ministère de la Santé et des Services sociaux de sa contribution financière qui permet la poursuite de notre mandat.



3. Marche à suivre pour déposer la demande complète

Dates à retenir	
Date limite pour soumettre une demande complète	10 avril 2015 (avant 16 h)
Date approximative avant laquelle la candidate devrait recevoir une réponse à sa demande complète	Fin juin 2015

Formulaire pour faire sa demande

Via le site internet du RRISIQ www.rrisiq.com, Rubrique Demande de Bourses Étudiantes, vous devez soumettre votre demande complète en ligne.

Pour ce faire, vous devez :

- vous connecter à votre compte utilisateur sur le site www.rrisiq.com
- choisir : Demande de Bourses Étudiantes – Bourses – Demande Complète Bourse 2015
- accepter les conditions et règlements du Concours de Bourse
- « La demande »
 - Votre statut est « En cours », cela signifie que vous pourrez revenir par la suite pour modifier votre candidature. Vous devez absolument mettre votre statut sur « Complété » avant le 10 avril 2015, 16 h pour valider votre dossier.
 - Titre du projet = Le nom de votre projet de recherche
 - Montant demandé = Le montant maximal demandé pour l'année 2015/2016 selon votre programme d'études. *Merci de vous référer à la page 1 de ce document.*
- « Le demandeur principal »
 - Demandeur = Le nom de l'étudiant
 - Titre = Le programme d'études dans lequel vous serez inscrit en 2015/2016
Par exemple : étudiant à la maîtrise
 - Université ou établissement = Le nom de l'université dans laquelle vous serez inscrit en 2015/2016
 - Domaine de recherche = Un des domaines mentionnés en page 2 de ce document.
 - Regroupement stratégique = (vide)
- « Les co – chercheurs »
*Après chaque ajout du nom d'un Co-chercheur, veuillez indiquer sa fonction.
Par exemple : co-chercheur ; membre du comité de thèse; directeur*
 - Co-chercheur 1 = Le nom de votre directeur, fonction
 - Co-chercheur 2 (si besoin) = Le nom du co-directeur ET / OU le nom du membre RRISIQ appartenant à une autre université pour doctorat (si applicable), fonction.
- « Le contenu de la demande » = Les informations nécessaires sont demandées dans Formulaire Word envoyé avec votre courriel réponse.
- « Les fichiers joints » = Voir la liste des documents à présenter ci-dessous.

Le RRISIQ remercie le Ministère de la Santé et des Services sociaux de sa contribution financière qui permet la poursuite de notre mandat.

La candidate a l'entière responsabilité de s'assurer que son dossier est complet (incluant le formulaire de demande rempli et les documents requis). Les demandes incomplètes, en retard ou dont le statut est « En cours » ne seront pas considérées.

Documents à présenter dans le dossier de candidature en ligne

- Le formulaire de demande dûment rempli.**
Ce formulaire vous a été envoyé par courriel « Formulaire_bourse_2015 »;
Nom du fichier Word : Formulaire_Nomcandidat
- Le relevé de notes** du programme actuel et celui précédent. Une copie non officielle est acceptée;
Les relevés de note doivent être dans le même document PDF : Notes_Nomcandidat
- Le curriculum vitae** de la directrice du projet de recherche en format CV commun;
Nom du fichier PDF : CCV_Nomdirectrice_Nomcandidat
- Preuve de confirmation de l'admission** de la candidate dans le programme si celui-ci n'est pas débuté;
Nom du fichier PDF : Admission_Nomcandidat
- Preuve(s) de bourse** demandée ou obtenue;
Toutes les preuves de bourse doivent être dans le même document PDF : PreuveBourse_Nomcandidat
- Preuve(s) de publication** si acceptée ou sous presse;
Toutes les preuves de publication doivent être dans le même document PDF : PreuvePublication_Nomcandidat
- Une lettre d'appui confidentielle** de la directrice du candidat acheminée directement au RRISQ (version originale en format PDF). *La directrice enverra un courriel à : lucile.taillieu@umontreal.ca en mentionnant dans l'objet : Lettreappui _Nomcandidat*
- Pour les demandes de renouvellement**, joindre votre projet tel que soumis pour le concours de bourse 2014/2015 du RRISQ.
Nom du fichier PDF : Projet2014_Nomcandidat

Coordonnées du RRISQ

Pour plus d'informations, rejoignez notre coordonnatrice : Lucile Taillieu

Courriel : lucile.taillieu@umontreal.ca

Téléphone : (514) 343-6111 poste 1810

Le RRISQ remercie le Ministère de la Santé et des Services sociaux de sa contribution financière qui permet la poursuite de notre mandat.